

Fiche informative sur l'action

Ecriture d'une parodie de conte

Académie de Nancy-Metz

Lycée Jacques Callot - 12 rue Jacques Callot - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

ZEP : non

Téléphone : 03-83-55-03-50

Télécopie : 03-83-57-56-74

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0540070@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/callot/ljc/cadre-1.htm>

Coordonnées d'une personne contact : Carine Matulik, professeur de français –

Carine.Matulik@ac-nancy-metz.fr

Classe concernée : Seconde

Discipline concernée : Français

Date de l'écrit : juin 2005

Résumé :

Partant du constat que les élèves ne relisaient pas leurs productions, qu'ils ne faisaient ni plan, ni brouillon, j'ai cherché un moyen de leur faire comprendre l'importance capitale de la **réécriture**. L'idée de ce projet d'écriture est née après la sortie sur les écrans, en 2001, du dessin animé parodique *Shrek* de Jenson et Adamson : j'ai alors songé à faire écrire aux élèves une **parodie de conte merveilleux**, en axant le travail sur la réécriture à deux niveaux.

♦ Tout d'abord, ils devaient lire différents contes, puis réinvestir leurs **lectures** dans l'**écriture** d'un nouveau conte en intégrant des personnages des contes lus et en respectant les conventions du conte.

♦ Ensuite, cette phase d'écriture était suivie de plusieurs **réécritures** à partir de leurs brouillons.

Dans le même temps, je souhaitais vivement intégrer les **TICE** à ce projet annuel, surtout le traitement de textes, qui représente un fabuleux outil de réécriture.

Enfin, afin de rendre ce projet d'écriture plus original et plus attractif encore, j'ai pensé à une **écriture à "deux mains"** avec une classe de Seconde d'un autre lycée, ce qui rendait également possible l'utilisation de la messagerie électronique.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée d'enseignement général	Classe à PAC	Arts et culture Maîtrise des langages TICE	Français

Ecrit sur l'action

Ecrit sur l'action

Ecriture d'une parodie de conte

Académie de Nancy-Metz

Lycée Jacques Callot - 12 rue Jacques Callot - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Projet d'écriture d'une parodie de conte merveilleux
Années scolaires : 2001/2002, 2003/2004, et 2004/2005

I. PRESENTATION RAPIDE DU PROJET ET OBJECTIFS

Projet : écriture d'une parodie de conte « à deux mains » (2 classes de 2^{nde}).

Niveau : 2^{nde} générale.

Effectifs : Chaque classe est divisée en deux demi-groupes (modules).

Horaires : heures de modules (½ heure hebdomadaire par élève) à partir du mois de novembre + travail personnel individuel ou en sous-groupes de 2 à 3 élèves.

Objectifs généraux :

- Favoriser la formation personnelle de l'élève en lui donnant une maîtrise accrue de la langue grâce à une mise en relation constante de la lecture et de l'écriture et une réflexion sur les productions personnelles orales et écrites. Amener chaque élève à mieux structurer sa pensée et ses facultés de jugement et d'imagination, à analyser et à maîtriser les processus mis en œuvre dans la production des textes (recours à l'écriture et à la composition de textes, mais aussi à l'étude des états successifs d'un même texte littéraire et à la comparaison des variantes d'une œuvre).
- Contribuer à la constitution d'une culture par la lecture d'œuvres littéraires significatives, faire connaître et comprendre aux élèves l'héritage culturel dans lequel ils se situent.
- Apporter à la formation du citoyen, avec la connaissance de l'héritage culturel, la réflexion sur les opinions, la capacité d'argumenter et la formation d'une pensée autonome.
- Apprendre à s'informer et à s'appropriier les savoirs, par le recours aux sources documentaires (sur supports papier ou numérique), et surtout grâce à un outil innovant : les TICE.

Matériel : des ordinateurs en réseau avec logiciel de traitement de textes et accès à Internet.

Genèse du projet

Dès le début de ma carrière en tant que professeur de lettres modernes, je me suis rendu compte que les élèves n'accordaient aucune importance à la réécriture, et qu'ils ne faisaient ni plan, ni brouillon : selon eux, le « premier jet » était forcément le bon. Partant de ce constat, j'ai cherché un moyen de leur faire comprendre l'importance capitale non seulement de la réécriture, mais également du plan et du brouillon.

L'idée de ce projet est née après la sortie sur les écrans, en 2001, du dessin animé *Shrek* de Andrew Adamson et Vicky Jensen, conte merveilleux parodique. J'étais alors professeur de lettres modernes en classe de 2nde au Lycée Grand Air d'Arcachon. J'ai songé à faire écrire aux élèves une parodie de conte merveilleux, en axant le travail sur la réécriture à deux niveaux. Tout d'abord, les élèves devaient lire différents contes, puis réinvestir leurs lectures dans l'écriture d'un nouveau conte en intégrant des personnages des contes lus et en respectant les conventions du conte. Ensuite, cette phase d'écriture était suivie de plusieurs réécritures à partir de leurs brouillons. Dans le même temps, je souhaitais vivement intégrer les TICE à ce projet annuel, surtout le traitement de textes, qui représente un fabuleux outil de réécriture. Enfin, ce travail permettait aux élèves non seulement d'écrire régulièrement tout au long de l'année scolaire, mais également de dédramatiser leur pratique de l'écriture.

En outre, afin de rendre ce projet d'écriture plus original et plus attractif encore, j'ai pensé à une écriture à « deux mains » avec une autre classe de seconde, ce qui rendait également possible l'utilisation de la messagerie électronique. Pour ce faire, j'ai envoyé un courriel expliquant mon projet ainsi que mes objectifs à la liste de diffusion de professeurs de français à laquelle je suis abonnée, et c'est ainsi que Mme Legoff-Ravilly, du Lycée La Croix-Rouge de Brest, intéressée par ce projet, est entrée en contact avec moi, et nous avons décidé de commencer le travail commun après les vacances de la Toussaint.

Après diverses mutations, j'ai intégré le Lycée Jacques Callot à Vandoeuvre-lès-Nancy où j'ai recommencé cette expérience en 2003, puis en 2004 avec une nouvelle collègue de Lettres, Mme Thomas du Lycée Louis Aragon de Givors, et dans le cadre de l'Appel d'Offre Globalisée (avec d'autres moyens financiers donc).

Les principes de base du projet en 7 étapes :

1. La phase d'immersion : la lecture de contes

J'ai fait étudier aux élèves, en cours et/ou en modules selon les années, des *incipit* de contes. J'ai lu des contes, de préférence ceux qu'ils ne connaissaient pas, comme la version orale du « Petit Chaperon Rouge », afin de leur montrer qu'un conte pouvait avoir différentes interprétations, et surtout qu'à l'origine, le conte n'était pas destiné aux enfants (rapide historique du conte merveilleux). Les élèves ont retrouvé les conventions propres au conte merveilleux (formule conventionnelle « Il était une fois », situation spatio-temporelle imprécise, personnages stéréotypés...). Nous avons revu le schéma narratif.

J'ai ensuite distribué aux élèves des recueils de contes (récupérés aux CDI du Lycée et du Collège, ainsi qu'à la Médiathèque) (cf. Annexe 1). Toute l'année scolaire, à raison, d'une fois par semaine, j'ai tenu un registre de prêt : les élèves pouvaient me rendre le recueil qu'ils avaient pris, et en emprunter un autre, sans souci de durée d'emprunt, ni de vérification de lecture.

2. La création d'une boîte aux lettres électronique : les TICE

Chaque élève a créé, en modules, sa propre boîte aux lettres électronique sur le site de *La Poste*, qui a mis en place un partenariat avec l'Education Nationale. J'ai fait signer au préalable par les parents une autorisation de création et d'utilisation d'une boîte aux lettres électronique (**cf. Annexe 2**).

3. Prise de contact avec une autre classe de 2^{nde} : écriture, argumentation, et TICE

Écriture d'une lettre collective

Chaque groupe de modules a écrit une lettre de présentation pour le groupe avec lequel il allait correspondre. L'une des consignes d'écriture, outre celle du respect de la présentation propre à la lettre, était d'insérer des références aux contes lus.

Lors de la première séance, chaque groupe a été divisé en sous-groupes de travail qui rédigeaient chacun une lettre sur traitement de texte, et la faisaient parvenir au professeur, soit via courrier électronique, soit par disquette. Chaque lettre a été ainsi corrigée, puis réécrite.

Lors de la deuxième séance, chaque sous-groupe a lu sa lettre, les élèves ont voté pour celle qu'ils considéraient comme la meilleure. Chaque sous-groupe a ensuite travaillé sur un paragraphe afin de l'améliorer en ajoutant, par exemple, des éléments des lettres non choisies.

Choix du héros du conte

Chaque élève a dû choisir un personnage tiré de ses lectures de contes, en faire un rapide portrait physique et moral, et écrire un paragraphe argumentatif afin de convaincre les autres élèves de son groupe de module que son personnage ferait le héros idéal pour l'écriture de leur conte. Le héros a été choisi par un vote des élèves.

Une fois le héros choisi, chaque élève a dû (re)-lire le conte pour la séance suivante, afin de compléter éventuellement le portrait physique et moral et d'améliorer l'argumentation dans le but de convaincre le groupe correspondant de l'autre classe.

A la fin de cette phase, chaque groupe a donc écrit une argumentation (ce qui fait quatre argumentations en tout). La dernière année de l'expérimentation, c'est un jury constitué de professeurs de Lettres et de documentalistes des deux lycées qui a voté, pour chaque couple de textes présenté, pour son argumentation préférée.

4. Écriture du conte : écriture, argumentation et TICE (traitement de textes)

Le groupe de modules dont le personnage a été choisi commence la rédaction de la situation initiale (qui ? où ? quand ? quoi ?) et élabore l'objet de la quête du héros.

L'écriture se déroule toujours selon les mêmes modalités : chaque élève choisit un personnage de conte merveilleux, tiré de ses lectures, que le héros du conte rencontre pendant la péripétie. Il fait un portrait physique et moral de ce personnage, puis doit trouver des arguments afin de convaincre les autres élèves. Les élèves élisent le personnage qui les a le plus convaincus. Ils choisissent alors d'en faire soit un adjutant, soit un opposant au héros.

C'est à partir de ce moment-là que commence le travail d'écriture de la péripétie elle-même. J'écris au tableau les principales actions de la péripétie. Chaque sous-groupe (constitué de 2 à 4 élèves maximum) prends en charge un paragraphe, qu'il commence à rédiger sur traitement de textes lors de la séance de modules. A la fin de la séance, je récupère les différents paragraphes, que je corrige. J'envoie aux élèves la version intégrale du texte, et chaque sous-groupe est ensuite censé corriger son paragraphe. Je corrige et je renvoie le texte autant de fois que nécessaire, jusqu'à la séance suivante de modules, où le texte est entièrement terminé.

également aux familles et amis hors du Lycée. Malheureusement, le site web du Lycée d'Arcachon n'a toujours pas été créé...

- Lecture théâtralisée du conte final de chaque groupe de modules (2002) ou des contes écrits par ma classe de l'année précédente (2004). Chaque groupe de modules a lu à l'autre groupe la version du conte qu'il a écrit. Les élèves se sont partagé les voix du narrateur et des personnages. Lors de la deuxième expérimentation, certains élèves avaient tellement été intéressés par le projet qu'ils avaient même souhaité lire aux autres élèves les contes rédigés par la classe de l'année précédente.
- Spectacle de conte (2005). Les élèves volontaires qui ont travaillé avec le conteur tout au long de l'année ont raconté aux autres élèves de la classe une partie du conte qu'ils avaient rédigé.
- Elaboration d'un livret (2005). Grâce aux fonds alloués par l'AOG, j'ai pu faire imprimer des petits livrets avec les contes terminés et des illustrations. Ces livrets ont beaucoup plu aux élèves qui voyaient dans ce produit fini le résultat du travail qu'ils avaient fourni durant toute une année scolaire.

Evaluation

Un questionnaire d'évaluation (**cf. Annexe 3**) portant sur l'utilisation des nouvelles technologies, et plus généralement sur ce projet annuel est distribué aux élèves, afin de cerner les points forts et les points faibles du projet.

III. PROBLEMES RENCONTRES ET SOLUTIONS

Les problèmes rencontrés ont été très différents selon les années scolaires et les classes. C'est de loin avec la dernière classe que j'ai rencontré les difficultés les plus importantes.

1. Les nouvelles technologies

En ce qui concerne l'équipement informatique, je déplorais, à Arcachon, le sous-équipement informatique du Lycée (8 postes en réseau pour 950 élèves, dont tous les élèves de 1^{ère} concernés par les TPE, ...) et un serveur souvent défaillant (impossibilité d'utiliser Internet pour récupérer la péripétie du groupe de Brest...). A Vandoeuvre, l'équipement était suffisant ; en revanche, le logiciel de traitement de textes, trop ancien, ne proposait pas de correcteur orthographique immédiat. En outre, il y a également eu des problèmes de serveur au début de l'année scolaire, mais qui se sont assez rapidement arrangés.

Du côté des élèves, malgré la mise en place du B2i, j'ai remarqué que certains d'entre eux maîtrisaient mal les nouvelles technologies, surtout le traitement de textes. J'ai alors élaboré puis distribué une fiche-méthode (**cf. Annexe 4**) concernant les principales règles du traitement de texte. Ce document a, d'après le questionnaire d'évaluation, bien aidé les élèves. En revanche, je n'ai pas distribué ce document à la dernière classe avec laquelle j'ai travaillé car la mise en forme des écrits représentait un souci mineur par rapport au reste du travail.

En ce qui concerne le courrier électronique, beaucoup d'élèves ne savaient pas joindre un document à un envoi de courriel. Et malgré mes nombreuses explications tant au niveau de la technique que de l'intérêt concernant la mise en page des documents, j'ai encore retrouvé, même à la fin de l'année scolaire 2005, des fichiers copiés-collés dans le corps de courriels que des élèves m'avaient envoyés.

Pour la création de pages web, en 2002, le niveau des élèves était plus homogène car mis à part un élève, aucun ne connaissait cette technique. Ma collègue documentaliste a alors

proposé aux deux demi-groupes de modules, mais en dehors des cours de modules, une courte formation sur le logiciel Netscape Composer.

2. Organisation annuelle du projet

Il faudrait sans doute commencer ce travail plus tôt dans l'année scolaire, dès la rentrée par exemple, car nous avons été pressés par le temps à partir du mois de mai.

La première année, la mise en œuvre de ce projet a pris environ deux mois car en tant que TZR (titulaire en zone de remplacement), j'ai connu mon affectation relativement tard, et de ce fait, le projet a mis un peu plus longtemps à voir le jour.

La dernière année, c'est la venue du conteur qui a été retardée à cause de la tenue tardive de la réunion de l'AOG : c'est l'un des reproches les plus fréquents dans les questionnaires d'évaluation distribués aux élèves.

3. Lecture

Nous avons proposé un corpus de contes à lire aux élèves. La question se pose cependant de savoir s'ils ont lu, non pas l'ensemble de ces recueils, mais au minimum quelques contes. Ma collègue s'est vue contrainte, une année, d'effectuer une évaluation sommative concernant la lecture de certains contes car ses élèves se montraient extrêmement rétifs envers la lecture. Personnellement, je n'ai pas souhaité procéder à ce type d'évaluation dans le cadre de ce projet. Sans doute faudrait-il trouver néanmoins un moyen pour vérifier la lecture, comme le défi lecture par exemple. Se pose dès lors le problème majeur du temps : à quel moment organiser ces défis lecture ? En effet, la distribution des ouvrages dans la classe prend déjà beaucoup de temps sur les heures de cours (et non de modules).

4. L'échange avec les élèves de l'autre lycée

Malheureusement, peu de liens se sont véritablement tissés entre les deux classes qui écrivaient : au contraire, même, une certaine méfiance s'est souvent développée entre chaque demi-groupe, l'un reprochant à l'autre de ne pas avoir écrit dans la même direction que lui...

Cette absence de véritable échange s'explique sans doute par le fait que chaque courriel envoyé passait par le filtre du professeur... Nous avons bien pensé, une année, à faire discuter les élèves ensemble sur une heure commune par le biais d'Internet, mais nous avons été arrêtées par la lourdeur des modalités pratiques et techniques (difficulté de trouver une heure commune aux classes de Brest et Vandoeuvre, de trouver une salle accessible, d'avoir un réseau en bon état de marche...).

Quoiqu'il en soit, il faudrait pouvoir organiser les modalités d'un échange, basé sur la lecture de contes par exemple (comme le défi lecture).

5. Langue

J'ai rapidement remarqué que, dans toutes leurs productions écrites, le vocabulaire des élèves était trop souvent réduit, avec une fréquence élevée de certains termes comme « dire », « être », « avoir »... Durant le travail en modules, les élèves ont pu avoir recours non seulement au dictionnaire des synonymes du traitement de textes, mais également aux dictionnaires de tous types du CDI. De plus, j'ai fabriqué une fiche de vocabulaire (cf. **Annexe 5**) comportant les synonymes des principaux termes que je leur ai demandés d'éradiquer de leurs productions écrites tout au long de l'année.

En ce qui concerne l'orthographe, le travail en groupes ainsi que le correcteur orthographique (lorsqu'il était installé) ont permis la prise en compte et la remédiation des problèmes existants.

6. Motivation des élèves

C'est la pierre d'achoppement du projet de cette dernière année d'expérimentation : je me suis en effet heurtée à une absence de motivation de la part d'une bonne majorité des élèves. Il est vrai que cette classe était d'un niveau faible, sans doute la plus faible des trois secondes avec lesquelles j'ai travaillé (à titre indicatif, après le conseil de classe du troisième trimestre, 9 redoublements ont été proposés, ainsi que 6 réorientations et 7 passages en 1^{ère} avec réserves), et fort peu intéressée par l'école. Au début de l'année scolaire cependant, j'ai pensé que ce projet, hors des sentiers battus du français, utilisant l'informatique, créant des liens avec une autre classe, représenterait un excellent moyen de motiver les élèves (ce qui avait été le cas les années précédentes, notamment avec des élèves faibles).

Mais malheureusement, la magie du conte n'a pas fonctionné. En fait, les élèves étaient très actifs à l'oral, mais le passage à l'écrit s'est révélé plus que laborieux, même lors du travail par groupes en modules. J'ai même été obligée de noter le travail individuel que je demandais aux élèves (le portrait physique et moral du personnage, ainsi que l'argumentation), alors que je souhaitais vraiment que ce projet ne fasse l'objet d'aucune évaluation sommative. Quant à la réécriture, seuls de rares élèves m'ont renvoyé des paragraphes cette année, contrairement à l'année précédente où certains élèves ont réécrit leur paragraphe jusqu'à huit fois !

Malgré tout, d'après le questionnaire de satisfaction, 22 élèves sur les 27 qui y ont répondu étaient prêts à recommencer ce projet. Les trois éléments qui leur ont le plus plu étaient les séances avec le conteur, l'organisation de l'exposition et le fait d'inventer une histoire parodique en groupe.

7. Le temps de préparation et de correction

Enfin, ce type de projet innovant nécessite beaucoup de temps de préparation et de discussion, qu'il s'agisse de la documentaliste avec laquelle j'ai travaillé à Arcachon tout au long de l'année ou des documentalistes qui m'ont aidée pour l'exposition à Vandoeuvre, de la collègue avec laquelle j'échangeais, ou encore du conteur.

En outre, les corrections successives des différentes productions de chaque sous-groupe demandaient vraiment énormément de temps, sauf la dernière année où ce gain de temps a été largement compensé par l'organisation de l'exposition (commandes et achats de matériel, absence d'imprimante couleur pour le tirage des illustrations, d'où obligation de trouver des solutions pas toujours très pratiques...) et la réalisation de livrets.

IV. CONCLUSION

Quoi qu'il en soit, ce projet s'est avéré extrêmement riche et motivant, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. De plus, d'après les résultats obtenus au niveau des enquêtes de satisfaction, les élèves ont vraiment apprécié cette façon de travailler différente et innovante, et j'espère qu'ils sauront en tirer profit non seulement pour leur année de Première, avec les épreuves anticipées de français et les travaux personnels encadrés (TPE) qui se profilent à l'horizon, mais également pour la suite de leurs études.

J'ai cependant décidé d'abandonner ce projet car le manque de motivation de mes élèves cette année et leurs réticences face à l'écrit ont été trop lourds à gérer.

Si des professeurs sont intéressés par ce projet, qu'ils n'hésitent pas à me contacter s'ils souhaitent des renseignements complémentaires.

Mme MATULIK
Carine.Matulik@ac-nancy-metz.fr